



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE L'OFFICE
DE TOURISME LE 28 MAI 2019 AU CABINET
BALMA GESTION**

**DÉCISION N° AU-19-070
EN DATE DU 30 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de la société Balma Gestion, sise 10 rue Perrée à Paris (75003), représentée par Monsieur POTERLOT, Gestionnaire, d'organiser une réunion d'assemblée générale à l'Office de Tourisme le mardi 28 mai 2019 de 17h00 à 21h00 ;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Balma Gestion, sise 10 rue Perrée à Paris (75003), représentée par Monsieur POTERLOT, Gestionnaire, une convention de location de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme, le mardi 28 mai 2019, de 17h00 à 21h00, dans le cadre d'une réunion d'assemblée générale pour un montant de 250 euros (deux cent cinquante euros) TTC.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190130-lmc1H6038H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/01/2019
Date de Publication : 30/01/2019